Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
École de criminologie

POLITIQUE DE STAGE EN RÉGION ÉLOIGNÉE

Les principes

La pénurie de main-d'œuvre et de places de stage nous amène à explorer différentes opportunités de stage en région éloignée. Nous souhaitons donc développer des stages en lien avec la réalité des peuples autochtones (en communautés ou hors communautés) et des stages en région éloignée de Montréal.

Les stages en région éloignée ont pour objectif de diversifier et d'étendre les expériences en milieux pratiques, tant géographiquement que sur le plan des mandats, des tâches ou de la clientèle.

Nous voulons aussi mieux préparer nos étudiants.es à intervenir en tenant compte de la spécificité des milieux. Nous sommes d'avis que les étudiants.es seront plus à même de s'intégrer au sein de des communautés autochtones ou en région éloignée, si nous les accompagnons dans le processus. Le projet vise aussi à aider les régions à recruter des futurs.es intervenants.es.

Les conditions

- Un stage est considéré un « stage en région éloignée » à condition qu'il soit à l'extérieur d'un périmètre de 200 kilomètres de l'Université de Montréal.

- Le stage et les cours associés au stage :

-Le stage se fait dans le cadre d'un stage « bloc » ; il est donc offert dans un seul trimestre.

-Les cours CRI 2250 *Préparation de stage* et CRI 3360 *Rétroaction de stage* seront suivis dans un des groupes du secteur : intervention dans la communauté.

-Le CRI 3360 *Rétroaction de stage* sera suivi de façon virtuelle. Tous.tes les étudiants.es du programme de stage en région éloignée seront réunis.es dans le même groupe afin d'encourager l'entraide et de permettre aux étudiants.es d'échanger sur leur réalité commune (à confirmer dépendamment du nombre d'étudiants.es en stage en région éloignée).

- L'étudiant doit :

-Être autonome, débrouillard.e, prendre des initiatives et être en mesure de répondre à ses propres besoins sur le plan organisationnel (hébergement, alimentation).

-Assister à la rencontre obligatoire d'information animée par la coordonnatrice des stages, qui se tient à l'automne avant le choix de stage.

-Avoir suivi et réussi le cours CRI 3001 *La justice pénale et les autochtones*, avant de débuter son stage (si stage en communauté autochtones ou avec clientèle autochtone).

-Posséder une très bonne connaissance de la langue anglaise, pour les milieux autochtones.

Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
École de criminologie

La procédure et le traitement de la demande

- L'étudiant.e dépose le formulaire de demande de stage en région avant le 23 octobre précédent le stage (en même temps que le formulaire *Choix de stage*.
- L'étudiant.e est invité.e à une entrevue la.les coordonnatrice.s des stages;

Afin de nous adapter aux besoins des milieux et ne pas créer de fausses attentes de part et d'autre, nous allons développer des ententes à la pièce. Nous n'offrons pas de places de stage fixes, nous allons plutôt rencontrer l'étudiant.e et co-construire une offre de stage en fonction des besoins et intérêts de chacun.

Pour des informations supplémentaires, contactez les coordonnatrices des stages :

Criminologie :
Valérie Préseault
Marie-Hélène Labrie

Sécurité et études policières :
Sophie Allard

2023-10-10